

L'ouvrage de Pierre Pelou est habilement structuré, abondamment illustré et entrecoupé de schémas, de bilans et de figures qui explicitent les énoncés, les analyses et les perceptions de l'auteur. L'illustration franche ajoute un élément visuel indispensable à une compréhension globale de cette mosaïque de l'information en Europe. Qu'il suffise de dire que les annexes offrent des renseignements très précis et qu'on y retrouve là le doigté d'un grand bibliothécaire désireux de communiquer des informations intégrées, complètes et vérifiées : 1) tableaux des banques de données bibliographiques et textuelles, numériques et de renseignements professionnels avec indication du nom de la banque de données, sa définition, sa couverture, son producteur, son serveur et ses particularités ; 2) liste des serveurs avec coordonnées complètes ; 3) répertoire des réseaux européens avec points de contact ; 4) liste des sigles et, 5) une bibliographie d'appoint.

Pierre Pelou n'est pas un inconnu pour les spécialistes de la documentation québécois et canadiens ; nous le connaissons par le biais de ces nombreuses publications et par ses activités professionnelles sur le plan international. Bien connu dans la bibliothéconomie francophone, Pierre Pelou apporte à cet ouvrage sa connaissance du milieu européen de l'information, sa large expérience de professionnel de la documentation ayant oeuvré auprès des composantes des Communautés européennes chargées des programmes en matière de culture et d'information scientifique et technique (IST). Surtout, l'auteur nous apporte une vision éclairée de producteur de l'information, de concepteur de techniques en informatisation et en automatisation des bibliothèques et d'apôtre des applications des nouvelles technologies dans le traitement et la diffusion de cette matière qu'on appelle « l'information ».

Cet ouvrage traite l'ensemble de la question de la génération d'information sur un continent qui se remet en question dans la globalité de l'Europe de 1992. Pierre Pelou a su démêler pour ses collègues du milieu des sciences de l'information cette mosaïque européenne de l'information en donnant une genèse de la situation, une description de l'état actuel et une problématique de l'avenir. Cet ouvrage constitue la somme des connaissances sur ce sujet ; il discute, avec beaucoup d'ouverture professionnelle, d'une prospective qui pourra entraîner des répercussions de ce côté-ci de l'Atlantique.

Aux grandes questions de l'heure, Pierre Pelou apporte des réponses claires. Il situe, selon son habitude de gestionnaire, les énoncés en fonction de la réalité du monde de l'information qui est en évolution constante.

L'ouvrage s'adresse particulièrement aux spécialistes de l'information. Il doit être ajouté aux collections de référence des grandes bibliothèques canadiennes et québécoises tout comme il doit être noté dans les listes de titres obligatoires pour les étudiants en sciences de l'information.

Suzanne Richer

Sommets et développement
Secrétariat d'État
Ottawa

CAHART, Patrice et MELOT, Michel. Propositions pour une grande bibliothèque. Paris, La Documentation française, 1989. 167 p. (Collection des rapports officiels)

Cette future grande bibliothèque constitue un des grands projets du second septennat de l'actuel président de la République française. Ce rapport est subséquent au rapport Miquel sur la situation des bibliothèques universitaires et au rapport Beck sur la Bibliothèque nationale. Cette présente étude vise à proposer une solution aussi définitive que possible pour la conservation et la mise en disponibilité des collections de cette grande institution nationale. « Vaincre le passé, la contradiction même, qui séparent le plus souvent communication et conservation », « aider nos contemporains à retrouver la mémoire », répondre à la saturation dont souffre depuis longtemps, et de plus en plus de façon chronique, la Bibliothèque nationale, tels sont les principaux objectifs de cette étude et de ce projet qu'on reconnaît dorénavant comme la « Grande Bibliothèque », et quelquefois comme la « Très Grande Bibliothèque », c'est-à-dire la « T.G.B. ».

Celle-ci, quel que soit son nom, sera la nouvelle Bibliothèque nationale de France. Aussi, d'aucuns l'appellent la « Bibliothèque de France », par analogie avec la « British Library » ou la « Deutsch Bibliothek ». « Elle doit assumer les fonctions de l'actuelle Nationale, en les élargissant ». Elle intégrera toutes les fonctions habituellement exercées par une Bibliothèque nationale, en les modifiant quelque peu ; d'aucuns diraient, en les modernisant. Ainsi, la nouvelle Grande Bibliothèque devra acquérir un plus grand nombre d'ouvrages étrangers, « doubler le nombre des acquisitions à l'étranger ». Elle devra surtout modifier, de façon vraiment libérale, l'accès à cette masse documentaire « en prévoyant pour [le lecteur de base] un centre de lecture particulier, mais de dimension très importante ; en créant à son intention des musées ou des salles d'exposition, sur des sujets en rapport avec la lecture ». Elle devra poursuivre intensément l'automatisation